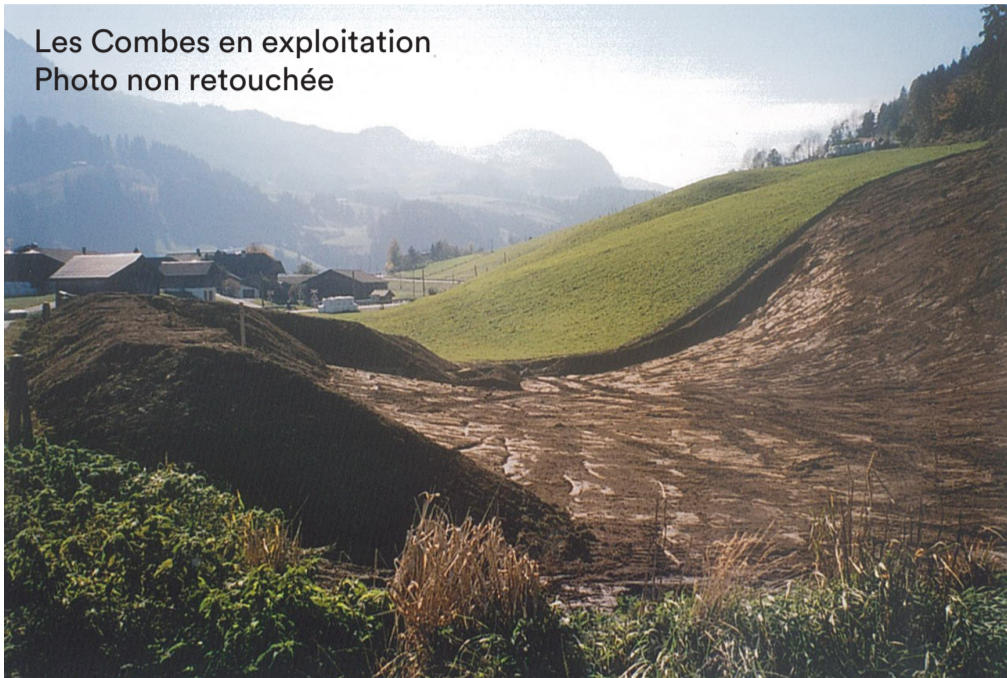


OUI à « L'Ougette » le 24 novembre prochain



En réponse aux arguments pour le moins farfelus qui circulent, voici quelques précisions.



Les Combes en exploitation
Photo non retouchée



L'Ougette après la mise en œuvre
Vue réalisée par GEA Vallotton et Chanard SA

Matériaux terreux non pollués

« L'Ougette » ne ressemblera jamais à l'image diffusée par les référendaires ! Comme aux Combes (ci-dessus), chaque zone sera maintenue verte le plus longtemps possible, puis recouverte de sa terre végétale d'origine etensemencée.

Moins de km en camions

Les référendaires s'insurgent contre l'arrivée de camions... qui sont déjà là ! 20 des 200 camions journaliers s'arrêteront ici plutôt que de circuler 24 km de plus jusqu'à Grandvillars.

OUI à la nature

Biodiversité, renaturation, préservation, plantages, le projet améliorera sensiblement la qualité écologique de « L'Ougette », qui reviendra en zone agricole ensuite.

Un Pays-d'Enhaut vivant !

« L'Ougette » permet d'accompagner les projets de développement annoncés par Rougemont et la région, notamment en matière de construction (logements, commerces) et d'infrastructures (EMS, musée).

Un projet soutenu et encadré

Les projets de décharges sont développés sous contrôle des autorités cantonales et communales. Un bureau d'experts indépendant et agréé par le Canton surveillera l'exploitation jusqu'à la fermeture du site. Il n'y a pas lieu d'en douter. À Plan PRA, l'exploitation est fermée. Suite aux intempéries exceptionnelles de 2017 et 2018, le Canton a autorisé la Commune à y stocker des gravats le temps de leur valorisation ou évacuation.